

## Bien se préparer pour sa L2

Par **Clement56**, le **15/06/2014** à **21:57**

Bonsoir à toutes et à tous,

Je viens d'avoir ma première année de Droit avec mention et je pense déjà à la préparation de ma deuxième année...

Que me conseillerez vous? Acheter certains livres ?

La L2 est elle plus difficile que la L1 ?

En quoi est elle différente de la L1 ?

Est elle aussi générale que la L1 ?

Merci d'avance

Bonne soirée

Clément

Par **gregor2**, le **15/06/2014** à **22:06**

Bonsoir,

pour répondre rapidement la L2 est plus précise que la L1, on se concentre plus sur le droit et la technique en général.

Elle est réputée comme étant l'année la plus dure de la licence (certains disent que c'est la L3 mais bon ... :p ) .

Les matières mineures ne vous surprendront pas trop.

Vous allez aborder deux matières fondamentales en droit : le droit des obligations et le droit administratif.

En droit des obligations vous aurez pas mal de choses à apprendre. Les principes sont assez simples mais il y a beaucoup de nuances, beaucoup de choses.

Le droit administratif sera assez différent, peut être difficile. Vous êtes habitué au droit codifié ? Bienvenue dans le droit essentiellement jurisprudentiel ;)

Par **Clement56**, le **15/06/2014** à **22:22**

Merci beaucoup pour ces informations ! et concernant le taux de réussite... de combien est il en général ?

Par **gregor2**, le **15/06/2014** à **22:25**

Aucune idée mais il est plus élevé en L1 je pense.

Vous allez me dire "il est plus élevé qu'en L1 alors que c'est plus difficile !?" Oui mais la L1 opère une grosse sélection, ceux qui passent en L2 sont ceux qui travaillent, leur passage leur donne plus de motivation pour la suite.

A confirmer tout de même.

Par **Alister**, le **15/06/2014** à **22:36**

Bonsoir,

Pour ma part, je trouve que la L2 est l'année où l'on doit apprendre à travailler correctement avec un rythme plus élevé. Une fois passée la L2, je ne pense pas que la charge de travail changera d'une année à l'autre de manière extravagante (en tous cas c'est mon ressenti). Elle est toujours aussi générale que la L1 sinon, vous commencez juste à aller un petit peu plus loin que les simples cours d'introduction. Avec votre L1, votre L2 est censée poser toutes vos bases et vous pourriez ensuite choisir si vous vous sentez plus l'âme d'un privatiste ou d'un publiciste.

Personnellement je suis d'avis de ceux qui pensent qu'il n'y a pas besoin de travailler des cours ou avec des bouquins techniques pendant les vacances.

Profitez et lisez beaucoup l'actualité (au moins 3 journaux différents est un bon point), et l'actualité juridique qui vous intéresse le plus si vous le pouvez.

Ce n'est pas ce qui fera la différence en L2, mais c'est ce qui fera la différence dans la fin de vos études et au début de votre carrière pour ne pas juste paraître scolaire.

Par **celinee**, le **15/06/2014** à **23:51**

bonsoir moi je viens de passer en L3, concernant la différence de la L1 par rapport à la L2 je trouve qu'il y'a un énorme écart beaucoup de masse à apprendre par rapport à la L1. je te souhaite un bon courage.

Par **bulle**, le **16/06/2014** à **12:23**

Bonjour,

@Clement56: dans ma fac (Nancy), le taux de réussite en L2 était de 25%.

La L2 est bien plus difficile que la L1. Pour vous préparer, reposez-vous déjà, lisez l'actualité et achetez le GAJA.

Pour l'achat d'autres livres, je vous conseillerais d'attendre la rentrée car les profs ont tendance à conseiller des manuels. Personnellement, j'ai toujours préféré profiter de la BU pour faire mes recherches dans différents manuels et en empruntant ceux qui m'intéressaient le plus.

Par Yn, le 17/06/2014 à 09:36

La L2 est une année difficile pour une seule raison : tu arrives "dans le grand bain" avec le droit des obligations (contrat / responsabilité civile) et le droit administratif.

Ces deux matières constituent respectivement la base du droit privé et du droit public. Peu importe ta future spécialité, tu ne peux pas couper aux grands principes et règles techniques de ces matières.

Point de vue chargé de TD, les étudiants éprouvent surtout des difficultés en droit des contrats (S3) car tu raisones "à vide" : tu étudies abstraitement conditions de formation et règles applicables à tous les contrats, mais tu ne connais pas précisément le fonctionnement de chaque contrat (vente, bail, mandat, cautionnement, ... programme débutant en L3)

Autrement dit, ton travail est de comprendre la théorie des contrats et de réussir, par toi-même, à raisonner dans ce cadre théorique bien que tu n'aies aucune connaissance concrète.

Bref, tout ça pour dire que le droit des contrats est une matière que l'on comprend généralement mieux quelques années plus tard une fois les contrats spéciaux étudiés.

Partant, si tu souhaites préparer ta L2, je t'invite à consulter un manuel ou un cours de droit des contrats ou de droit administratif. Il n'y a pas de bon choix, choisis selon tes goûts ou *a priori*.

Pour être efficace, travaille en "comparaison" : base-toi, par exemple, sur le cours de l'UNJF ou un précis de droit des obligations (très détaillé, très dense) et jete un oeil à un mémento afin d'avoir l'essentiel du thème étudié.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par Fax, le 17/06/2014 à 11:28

Bonjour,

En effet, pour abonder dans le sens de la plupart des commentaires, la L2 est à mon sens une année charnière tant du point de vue du contenu des matières abordées que de la méthodologie. Néanmoins pour ma part, c'est véritablement l'année, celle avec un grand A, qui a déclenché mon amour inconditionnel pour le droit public et plus particulièrement le droit administratif (oui oui je suis sans doute une extraterrestre :) )  
Courage, c'est une année où vous allez découvrir de nombreuses matières très intéressantes !